

PROCÈS-VERBAL DE LA **SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE** DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION** DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD TENUE LE 29 JANVIER 2020 À 16 H 30, EN PRÉSENCE À SEPT-ÎLES ET PAR VISIOCONFÉRENCE

PRÉSENCES

Denis Miousse, président
Solange Turgeon, vice-présidente
Marc Fortin, PDG et secrétaire
Johanne Beaudoin
Josée Francœur
Pascale Lafortune
Michaël Lavigne
Jean-Pierre Porlier
Diane Ouellet
Jean-Marie Volland

PAR VISIOCONFÉRENCE

Dave Charlton
Ginette Côté
Roger Dubé
Geneviève Fafard

ABSENCES MOTIVÉES

Danielle Sirois
France St-Pierre

Invités : Johanne Savard, présidente-directrice générale adjointe
Marie-Hélène St-Pierre, conseil des infirmières et infirmiers
Membres de l'équipe de direction

1. Ouverture de la séance publique régulière et vérification du quorum

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il constate le quorum et ouvre la séance publique à 16 h 32.

2. Adoption de l'ordre du jour et inscription aux affaires nouvelles

Le président fait la lecture de l'ordre du jour.

Résolution 2020-01-001

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter** l'ordre du jour de la séance publique régulière du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord du 29 janvier 2020 en laissant les affaires nouvelles ouvertes.

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption des procès-verbaux

3.1. Séance publique régulière du 20 novembre 2019

Résolution 2020-01-002

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter**, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 20 novembre 2019.

Adopté à l'unanimité.

3.2. Séance spéciale à huis clos du 20 décembre 2019

Résolution 2020-01-003

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter**, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance spéciale à huis clos du conseil d'administration tenue le 20 décembre 2019.

Adopté à l'unanimité.

4. Tableau de suivi des questions du public

Le tableau de suivi des questions du public est disponible sur le site Web de l'établissement.

5. Rapport du président du conseil d'administration

Le président, monsieur Denis Miousse, signale que les membres du conseil d'administration ont eu, plus tôt aujourd'hui, une présentation de la Direction de santé publique portant sur le coronavirus. Il a notamment été mentionné que le risque de propagation de ce virus sur la Côte-Nord demeure faible. Il ajoute que l'établissement met quand même tout en œuvre pour être prêt si des cas de contagion se déclaraient dans la région.

Par ailleurs, le président indique que le ministère de la Santé et des Services sociaux a déposé son plan stratégique 2019-2023. La Côte-Nord travaillera entre autres à développer la télésanté sur le territoire nord-côtier, celle-ci s'avérant une excellente option pour contrer la pénurie de médecins et de spécialistes.

Le président mentionne que le comité de gouvernance et d'éthique du conseil d'administration du CISSS de la Côte-Nord s'affaire à rédiger et à mettre en œuvre une politique d'évaluation du rendement et de l'efficacité du système de gouvernance du conseil d'administration et de ses comités. La politique vise à favoriser l'amélioration continue du rendement et de l'efficacité du système de gouvernance de l'établissement.

En suivi d'une question qui avait été posée lors de la période de questions de la séance publique de novembre dernier, le président confirme que des rencontres ont eu lieu et d'autres sont prévues avec les acteurs concernés par le dossier des disparités régionales, toujours dans le but que le tout soit réglé d'ici le 1^{er} avril.

Monsieur Miousse signale que le comité des usagers demande au CISSS, par voie de résolution, d'intervenir auprès du Ministère pour que la politique nationale de déplacements des usagers soit révisée afin de tenir compte des coûts réels de déplacement pour la population nord-côtière. La demande a été transmise au comité de gouvernance et d'éthique qui en fera le suivi.

Le président conclut en mentionnant que le processus de remplacement du président-directeur général est en cours et va bon train. Le Ministère a mis en place un comité de sélection et il procédera à l'affichage du poste dans les jours à venir.

6. Rapport du président-directeur général

Le président-directeur général, monsieur Marc Fortin, fait part des activités qui ont eu lieu depuis la dernière séance publique du conseil d'administration :

- Visite de la faculté de médecine de l'Université Laval le 21 novembre à Baie-Comeau pour déterminer comment l'offre de stages et la salle d'enseignement universitaire pourraient être améliorées.
- Forum des cadres le 26 novembre à Sept-Îles sur les enjeux de ressources humaines : des comités sont en place pour travailler de concert avec les syndicats concernés afin de trouver des solutions pour atténuer la pénurie de main-d'œuvre.
- Soirée reconnaissance en Minganie le 28 novembre.
- Visite de la ministre Marguerite Blais à Havre-St-Pierre. La ministre a rencontré les équipes concernées de même que les élus pour échanger sur la possibilité de mettre en place une maison des aînés à Havre-Saint-Pierre.
- Démarches en cours pour le recrutement d'un directeur et de deux directeurs adjoints des services professionnels et de l'enseignement universitaire. Deux prospects se sont montrés intéressés par les postes de directeurs adjoints et la Direction générale est en discussion avec un médecin pour le poste de directeur.

Le président-directeur général souligne le travail effectué durant la période des Fêtes par le personnel d'encadrement, qui a prêté main-forte sur le terrain, et par tout le personnel de soins pour maintenir l'ensemble des services sur la Côte-Nord.

Pour conclure, le président-directeur général mentionne que la commission Laurent sera à Baie-Comeau le 13 février prochain. La Direction de santé publique, la Direction de la protection de la jeunesse et le président-directeur général ont reçu une invitation.

7. Correspondance et revue de presse

La correspondance et la revue de presse sont déposées pour information.

8. Période de questions du public (15 minutes)

Afin de répondre à une demande, des périodes de questions de quinze (15) minutes au début et à la fin de la séance sont autorisées.

9. Agenda de consentement

9.1. Affaires médicales

9.1.1. Nominations de membres actifs

Résolution 2020-01-004

Attendu la demande de nomination de la D^{re} Myriam Lamarche, dentiste, numéro de permis 20119, à titre de membre actif au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avec des privilèges en « dentisterie au bloc opératoire » à l'installation de Baie-Comeau;

Attendu les dispositions du 3^e paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Attendu les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

Attendu l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 26 novembre 2019;

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2019-272);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à la nomination de la D^{re} Myriam Lamarche, dentiste, numéro de permis 20119;
- **De lui accorder** un statut de membre actif au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Côte-Nord à l'installation de Baie-Comeau;
- **De lui octroyer** des privilèges d'exercice en « dentisterie au bloc opératoire » pour la période du 29 janvier au 31 décembre 2020;
- **Que** cette nomination soit conditionnelle au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et l'Association des chirurgiens dentistes du Québec (ACDQ).

Adopté à l'unanimité.

Résolution 2020-01-005

Attendu la demande de nomination de la D^{re} Virginie Cousin, omnipraticienne, numéro de permis 19556, à titre de membre actif au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avec des privilèges en « médecine générale (obstétrique) » à l'installation de Baie-Comeau;

Attendu les dispositions du 3^e paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Attendu les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

Attendu l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 26 novembre 2019;

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2019-270);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à la nomination de la D^{re} Virginie Cousin, omnipraticienne, numéro de permis 19556;
- **De lui accorder** un statut de membre actif au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Côte-Nord à l'installation de Baie-Comeau;
- **De lui octroyer** des privilèges en « médecine générale (obstétrique) » pour la période du 29 janvier au 31 décembre 2020;
- **Que** cette nomination soit conditionnelle au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ).

Adopté à l'unanimité.

Résolution 2020-01-006

Attendu la demande de nomination du D^r Chadi Farah, oto-rhino-laryngologiste, numéro de permis 19841, à titre de membre actif au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avec des privilèges en « oto-rhino-laryngologie (clinique externe et bloc opératoire, hospitalisation en courte durée) » à l'installation de Sept-Îles;

Attendu les dispositions du 3^e paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Attendu les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

Attendu l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 12 décembre 2019;

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2020-316);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à la nomination du D^r Chadi Farah, oto-rhino-laryngologiste, numéro de permis 19841;
- **De lui accorder** un statut de membre actif au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Côte-Nord à l'installation de Sept-Îles;
- **De lui octroyer** des privilèges d'exercice en « oto-rhino-laryngologie (clinique externe et bloc opératoire, hospitalisation en courte durée) » pour la période du 29 janvier 2020 au 31 décembre 2020;
- **Que** cette nomination soit conditionnelle au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ).

Adopté à l'unanimité.

9.1.2. Nominations de membres associés

Résolution 2020-01-007

Attendu la demande de nomination du D^r Ali Khalifa, dentiste, numéro de permis 27019, à titre de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avec des privilèges en « dentisterie » aux installations de Fermont et de la Basse-Côte-Nord;

Attendu les dispositions du 3^e paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Attendu les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

Attendu l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 26 novembre 2019;

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2019-276);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à la nomination du D^r Ali Khalifa, dentiste, numéro de permis 27019;
- **De lui accorder** un statut de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Côte-Nord aux installations de Fermont et de la Basse-Côte-Nord;
- **De lui octroyer** des privilèges d'exercice en « dentisterie » pour la période du 29 janvier au 31 décembre 2020;
- **Que** cette nomination soit conditionnelle au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et l'Association des chirurgiens dentistes du Québec (ACDQ).

Adopté à l'unanimité.

Résolution 2020-01-008

Attendu la demande de nomination du D^r Jean Du Tremblay, omnipraticien, numéro de permis 84297, à titre de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avec des privilèges en « médecine générale (hospitalisation pour aide médicale à mourir) » à l'installation de Baie-Comeau;

Attendu les dispositions du 3^e paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Attendu les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

Attendu l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 26 novembre 2019;

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2019-275);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à la nomination du D^r Jean Du Tremblay, omnipraticien, numéro de permis 84297;
- **De lui accorder** un statut de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Côte-Nord à l'installation de Baie-Comeau;
- **De lui octroyer** des privilèges d'exercice en « médecine générale (hospitalisation pour aide médicale à mourir) », du 29 janvier au 31 décembre 2020;

- **Que** cette nomination soit conditionnelle au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ).

Adopté à l'unanimité.

Résolution 2020-01-009

Attendu la demande de nomination du D^r Rabi Tiguert, urologue, numéro de permis 05324, à titre de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avec des privilèges en « urologie (clinique externe, endoscopie et bloc opératoire, hospitalisation en courte durée) » à l'installation de Sept-Îles;

Attendu les dispositions du 3^e paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Attendu les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

Attendu l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 26 novembre 2019;

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2019-273);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à la nomination du D^r Rabi Tiguert, urologue, numéro de permis 05324;
- **De lui accorder** un statut de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Côte-Nord à l'installation de Sept-Îles;
- **De lui octroyer** des privilèges d'exercice en « urologie (clinique externe, endoscopie et bloc opératoire, hospitalisation en courte durée) » pour la période du 29 janvier au 31 décembre 2020;
- **Que** cette nomination soit conditionnelle au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ).

Adopté à l'unanimité.

Résolution 2020-01-010

Attendu la demande de nomination du D^r Stéphane Caron, omnipraticien en santé publique, numéro de permis 91031, à titre de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avec des privilèges en « santé publique (santé au travail et médecin désigné pour le programme *Pour une maternité sans danger*) » dans toutes les installations de la Côte-Nord;

Attendu les dispositions du 3^e paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Attendu les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

Attendu l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 26 novembre 2019;

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2019-274);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à la nomination du D^r Stéphane Caron, omnipraticien en santé publique, numéro de permis 91031;

- **De lui accorder** un statut de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Côte-Nord dans toutes les installations de la Côte-Nord;
- **De lui octroyer** des privilèges d'exercice en « santé publique (santé au travail et médecin désigné pour le programme *Pour une maternité sans danger*) », du 29 janvier au 31 décembre 2020;
- **Que** cette nomination soit conditionnelle au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ).

Adopté à l'unanimité.

Résolution 2020-01-011

Attendu la demande de nomination de la D^{re} Mary Catherine Ozcelik, dentiste, numéro de permis 20412, à titre de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avec des privilèges en « dentisterie » aux installations de Fermont et de la Basse-Côte-Nord;

Attendu les dispositions du 3^e paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Attendu les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

Attendu l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 26 novembre 2019;

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2019-277);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à la nomination de la D^{re} Mary Catherine Ozcelik, dentiste, numéro de permis 20412;
- **De lui accorder** un statut de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Côte-Nord aux installations de Fermont et de la Basse-Côte-Nord;
- **De lui octroyer** des privilèges d'exercice en « dentisterie » pour la période du 29 janvier au 31 décembre 2020;
- **Que** cette nomination soit conditionnelle au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et l'Association des chirurgiens dentistes du Québec (ACDQ).

Adopté à l'unanimité.

9.1.3. Démissions

Résolution 2020-01-012

Attendu la démission du D^r Robert Lepage, ophtalmologiste, membre associé aux installations de Sept-Îles, de la Minganie, de Fermont et de la Basse-Côte-Nord, par lettre reçue le 15 novembre 2019 et annonçant sa démission en vigueur à compter du 31 mars 2020;

Attendu que le délai de 60 jours est respecté (art. 254, LSSSS);

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2019-278);

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** la démission du D^r Robert Lepage, ophtalmologiste, numéro de permis 97259, à compter du 31 mars 2020.

Adopté à l'unanimité.

Résolution 2020-01-013

Attendu la démission du Dr Stéphane Mailloux, omnipraticien, membre actif à l'installation de Sept-Îles, par lettre reçue le 11 décembre 2019 et annonçant sa démission effective à compter du 13 mai 2020;

Attendu que le délai de 60 jours est respecté (art. 254, LSSSS);

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2020-306);

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** la démission du Dr Stéphane Mailloux, omnipraticien, numéro de permis 18227, à compter du 13 mai 2020.

Adopté à l'unanimité.

9.1.4. Politique générale sur la délégation de la vérification contenant-contenu (DVCC) au département de pharmacie

Résolution 2020-01-014

Attendu que le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord doit adopter une politique générale sur la délégation de la vérification contenant-contenu (DVCC) au département de pharmacie;

Attendu la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2019-286);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à l'adoption de la politique générale sur la délégation de la vérification contenant-contenu (DVCC) au département de pharmacie.

Adopté à l'unanimité.

9.2. Modifications au permis d'exploitation

Résolution 2020-01-015

Attendu que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord est un établissement public constitué par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (RLRQ, chapitre O-7.2);

Attendu qu'en vertu de l'article 444 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2), le titulaire d'un permis pour l'exploitation d'un établissement doit exercer ses activités conformément à ce qui est indiqué à son permis;

Attendu que la ministre de la Santé et des Services sociaux doit autoriser toute modification au permis d'exploitation délivré à un établissement;

Attendu que le permis d'exploitation doit être affiché, en tout temps, à la vue du public, conformément à l'article 6 du Règlement sur la délivrance des permis en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2, r.8);

Attendu le déploiement du plan de transformation des services en santé mentale et les standards ministériels en ce qui concerne le nombre de lits en psychiatrie interne;

Il est proposé et appuyé :

- **De demander** à la ministre de la Santé et des Services sociaux d'autoriser les modifications suivantes au permis du CISSS de la Côte-Nord et d'émettre un nouveau permis d'exploitation :
 - Réduire le nombre de lits en psychiatrie interne à l'Hôpital de Sept-Îles (5123-2023) de trois lits (ce qui ramènera à dix-huit le nombre de lits) et à l'Hôpital Le Royer de Baie-Comeau (5122-8765) de six lits (pour un total de quinze lits);

- **Que** le CISSS de la Côte-Nord s'engage à afficher, en tout temps, le permis obtenu à la vue du public;
- **D'autoriser** le président-directeur général du CISSS de la Côte-Nord à effectuer toutes les démarches nécessaires à la prise d'effet de la présente résolution.

Adopté à l'unanimité.

10. Dossiers en cours

Aucun dossier en cours n'est inscrit à l'ordre du jour.

11. Nouveaux dossiers

11.1. Code d'éthique du CISSS de la Côte-Nord

Résolution 2020-01-016

Attendu que le code d'éthique s'inscrit dans le cadre de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

Attendu que les normes de gouvernance d'Agrément Canada réfèrent à l'élaboration et à l'application d'un code d'éthique;

Attendu la consultation faite auprès des conseils professionnels, syndicats, usagers, usagers partenaires, comités des usagers, comité régional (Planetree), gestionnaires, employés et ressources intermédiaires;

Attendu la révision du code d'éthique par un groupe de travail représentatif des personnes consultées le 17 janvier 2019 visant à produire la version définitive du code d'éthique;

Attendu que le code d'éthique a été approuvé par le comité de direction le 2 avril 2019;

Attendu que le code d'éthique a été approuvé par le comité de gouvernance et d'éthique le 12 juin 2019;

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter** le code d'éthique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord et de procéder à sa diffusion auprès de l'ensemble des acteurs visés par celui-ci, tant du côté du CISSS que de la population.

Adopté à l'unanimité.

11.2. Charte des valeurs du CISSS de la Côte-Nord

Résolution 2020-01-017

Attendu que la charte des valeurs s'inscrit dans la volonté des dirigeants du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord de répertorier les attitudes et les comportements attendus pour chacune des valeurs adoptées le 31 janvier 2018;

Attendu que la démarche de consultation tenue entre octobre 2018 et mars 2019 sur l'ensemble du territoire du CISSS de la Côte-Nord implique des employés et des gestionnaires;

Attendu que la charte des valeurs a été approuvée par le comité de direction le 28 mai 2019;

Attendu que la charte des valeurs a été approuvée par le comité de gouvernance et d'éthique le 12 juin 2019;

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter** la charte des valeurs et de procéder à sa diffusion auprès de l'ensemble du personnel et des médecins œuvrant au CISSS de la Côte-Nord et de la rendre disponible à la population.

Adopté à l'unanimité.

11.3. Révision du règlement de régie interne du conseil des infirmières et infirmiers (CII)

Résolution 2020-01-018

Attendu que le conseil des infirmières et infirmiers (CII) relève du conseil d'administration;

Attendu que le règlement de régie interne du CII devait être révisé pour en favoriser son application d'après les réalités et l'expérience vécue dans les trois dernières années;

Attendu que les modifications proposées ont été adoptées par le comité exécutif du CII le 6 décembre 2019 et par les membres lors de l'assemblée générale extraordinaire du 12 décembre 2019;

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** le règlement de régie interne du conseil des infirmières et infirmiers avec les modifications proposées.

Adopté à l'unanimité.

11.4. Désignation d'un représentant du CISSS de la Côte-Nord au conseil d'administration de l'Appui Côte-Nord

Résolution 2020-01-019

Attendu que le plan de transformation du programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA), adopté par le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord en avril 2016, privilégie le soutien à domicile des personnes âgées;

Attendu la mesure 12 dudit plan qui prévoit de « *consolider le soutien offert aux proches aidants* »;

Attendu la mesure 32 qui commande de « *structurer le partenariat intersectoriel régional et territorial* »;

Attendu que le CISSS de la Côte-Nord est un partenaire privilégié de l'Appui Côte-Nord;

Attendu que les nouvelles règles de gouvernance s'appliquant aux organismes Appui prévoient un siège réservé aux CISSS et CIUSSS au sein de leur conseil d'administration;

Il est proposé et appuyé :

- **De recommander** la candidature de madame Nancy Pelletier, conseillère en milieu de vie du programme SAPA, en remplacement de madame Sandra Côté, chef du programme SAPA, à titre de représentante du CISSS de la Côte-Nord au sein du conseil d'administration de l'Appui Côte-Nord.

Adopté à l'unanimité.

11.5. Département régional de médecine générale (DRMG) – Élection

Résolution 2020-01-020

Attendu que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) doit déterminer la date de scrutin pour le renouvellement du comité de direction du département régional de médecine générale (DRMG);

Attendu que le conseil d'administration du CISSS doit nommer un président ou une présidente d'élection pour actualiser un tel processus;

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** de fixer au 16 avril 2020 la date du scrutin pour l'élection des membres élus du comité de direction du DRMG.
- **De nommer** madame Johanne Carré à titre de présidente d'élection.

Adopté à l'unanimité.

12. Rapport des comités

12.1. Comité de vigilance et de la qualité

Le comité de vigilance et de la qualité s'est réuni le 15 janvier 2020, sous la présidence de monsieur Jean-Pierre Porlier.

Les sujets abordés lors de cette rencontre sont les suivants :

- Régime d'examen des plaintes : sept recommandations ont été reçues depuis la rencontre du 6 novembre 2019, trois recommandations ont été complétées le 15 janvier 2020 et 67 dossiers demeurent en étude;
- Tableau de bord de la commissaire aux plaintes et à la qualité des services;
- Suivi des recommandations adressées au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) et à l'établissement par les médecins examinateurs;
- Suivi des dossiers de la Direction des services multidisciplinaires, qualité, évaluation, performance et éthique;
- Forum sur les droits et les recours des usagers et les recours possibles;
- Rapport 2018-2019 sur les incidents et accidents survenus lors de la prestation de soins de santé et de services sociaux au Québec.

12.2. Comité de gouvernance et d'éthique

Le comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni plus tôt aujourd'hui, sous la présidence de madame Johanne Beaudoin.

Les sujets abordés lors de cette rencontre sont les suivants :

- Résultats du sondage d'évaluation de la séance du conseil d'administration du 20 novembre 2019;
- Suivi des travaux du comité de gouvernance et d'éthique pour répondre aux exigences d'Agrément Canada;
- Suivi des grands dossiers – Mise en place d'un outil de travail Smartsheet;
- Plan stratégique 2019-2023 du ministère de la Santé et des Services sociaux;
- Politique/procédure portant sur l'évaluation du rendement et de l'efficacité du système de gouvernance;
- Transport des usagers de la Basse-Côte-Nord;
- Politique nationale de déplacement des usagers – Résolution du comité des usagers.

12.3. Comité de vérification

Le comité de vérification s'est réuni le 28 janvier 2020, sous la présidence de monsieur Michaël Lavigne.

Voici les sujets discutés lors de cette rencontre :

- Présentation des états financiers de Corélo;
- Historique de la situation financière du CISSS.

12.4. Comité ressources humaines

Le comité ressources humaines s'est réuni le 18 décembre 2019 et le 22 janvier 2020, sous la présidence de madame Solange Turgeon.

Ces rencontres portaient essentiellement sur les mouvements de personnel des gestionnaires et l'ouverture de postes à la Direction des ressources humaines, communications et affaires juridiques.

12.5. Comité des usagers

Le président du comité des usagers, monsieur Jean-Pierre Porlier, précise que le comité s'est penché sur le dossier du transport électif pour les usagers de la Côte-Nord, ce qui a mené à la résolution adressée au CISSS pour que ce dernier interpelle le ministère de la Santé et des Services sociaux afin qu'il procède à la révision de la politique nationale de déplacement des usagers. Le comité des usagers travaillera en étroite collaboration avec l'établissement pour déterminer la marche à suivre pour obtenir les meilleurs résultats possible.

13. Affaires nouvelles

Aucun sujet n'est ajouté aux affaires nouvelles.

14. Période de questions du public (15 minutes)

Pour répondre à une demande, des périodes de questions de 15 minutes au début et à la fin de la séance sont autorisées. Aucune question n'est posée.

15. Clôture de la séance

Résolution 2020-01-021

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter** la fermeture de la séance publique régulière du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord du 29 janvier 2020 à 17 h 39.

Adopté à l'unanimité.

Denis Miousse
Président

Marc Fortin
Secrétaire